

N° 75  
**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

12 mars 2025

**PROJET DE LOI**

*autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Observatoire du réseau d'antennes d'un kilomètre carré (SKAO) relatif à l'adhésion de la France à l'Observatoire*

*(procédure accélérée)*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, après engagement de la procédure accélérée, le projet de loi dont la teneur suit :*

**Voir les numéros :**

**Sénat : 104, 407 et 408 (2024-2025).**

### **Article unique**

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Observatoire du réseau d'antennes d'un kilomètre carré (SKAO) relatif à l'adhésion de la France à l'Observatoire (ensemble une annexe), signé à Londres le 11 avril 2022, et dont le texte est annexé à la présente loi<sup>(1)</sup>.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 mars 2025.*

*Le Président,*

*Signé : Gérard LARCHER*

---

<sup>(1)</sup> Voir le document annexé au projet de loi n° 104 (2024-2025).